Image not found or type unknown

Contentieux caf trop prélèvement d'un côté et non reversement d'un autre

Par **Valunanis**, le **02/09/2023** à **11:59**

Bonjour,

Depuis plusieurs années la caf me fait un prélèvement à la source pour une pension alimentaire. Il y a eu plusieurs erreurs de la part de la caf des deux côtés. Ils me prelevent plus que convenu (presque 400€ pour une pension de 110€). Mon ex mari ne perçoit peu ou pas d'argent de la part de la caf. Nous avons décidé de comme un accord d'arrêter ce prélèvement à la source. Comment devons nous faire?

Par **Marck.ESP**, le **02/09/2023** à **12:08**

Bienvenue,
En premier lieu, vous adresser à la Caf.
Quel est le montant de pension fixé par le jugement ?

Par **Valunanis**, le **03/09/2023** à **13:11**

La caf a déjà été contactée. Malheureusement je suis tombée sur une personne, dixit "je ne peux pas vous donner d'informations sur votre dossier". Et personne d'autre à contacter. Oui il y a eu un jugement. Ils ont tous les documents nécessaires.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés